



• Le Marché Hypolite à l'étape des finitions

Photo : D. Elie/ISPAN • 2010

Le Marché Hyppolite, renaît de ses cendres...

BULLETIN DE L'ISPAN, No 20, 12 pages

Port-au-Prince ne sera plus jamais la même.

Le séisme du 12 janvier 2010 y a fait disparaître à Port-au-Prince de nombreux repères historiques et culturels. La reconstruction qui se fera selon les normes du bâti plus sûr en fonction des menaces géologiques et climatiques, devra cependant miser fortement sur les leçons d'urbanisme et d'architecture que deux siècles et demi d'histoire nous ont léguées. Car qui perd son passé, perd son futur. De ce qui restera de la capitale haïtienne et qui traversera le temps comme un message de vie, un lien solide et visible entre l'avant et l'après, il y a le Marché-en-Fer encore appelé Marché Hyppolite du nom du Président haïtien Florville Hippolyte qui a commandé sa construction et l'a offert à la ville en 1891.

Cent vingt ans d'existence mélangée aux bruits et aux fureurs de la ville qui n'a pas arrêté de s'amplifier, de se transformer, d'oublier. D'oublier que les monuments s'imprègnent de nos vies et racontent. Marché-en-Fer, Marché Hippolyte, Marché Vallière, on pourrait se perdre dans les noms mais jamais le regard n'a hésité face à ces tours, jamais les doigts au toucher du fer et de la fonte, jamais les oreilles devant la clameur de vie continue même après que le soleil se soit couché, que des bâches maladroites aient essayé de recouvrir les multiples



• Le chantier de restauration, la nuit

Photo : D. Elie/ISPAN • 2010

rumours et cabales qui voyagent de cœurs en cœurs, de bouches en bouches avec la cruauté qui quelquefois emporte tout, jusqu'aux âmes et qui, heureusement aussi, sait provoquer des éclats de rire qui restent sur le fer et la fonte aussi évidents et têtus que la poussière.

Emblème de la ville, le marché en fer a été choisi pour figurer sur les billets de mille gourdes émis en 1999 à l'occasion du 250ème anniversaire de Port-au-Prince. Il a vécu, comme tous les éléments de cette ville, les tourments qui l'ont traversé. La halle nord est partie en fumée le soir du 29 mai 2008, le tremblement de terre du 12 janvier 2010 s'en est pris aussi au pavillon central du marché et l'a sévèrement endommagé.

Le Marché Hippolyte est témoin et promesse aujourd'hui. Témoin d'un passé qui n'a pas encore pris ses distances avec le présent, promesse que d'autres joies, d'autres vies ont commencé à naître. Qu'il soit la première pierre de la reconstruction et qu'il garde dur comme fer les souvenirs de notre Port-au-Prince.

Sommaire

- Le Marché Hyppolite, renaît de ces cendres...
- Qui perd le passé, perd le futur.
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



Qui perd le passé, perd le futur.

Chenald Augustin : De nombreux monuments et bâtiments historiques, qui sont en danger, menacés de disparaître surtout suite au séisme du 12 janvier, ne sont pas restaurés. Qu'est-ce qui justifie le choix de la restauration du Marché Hyppolite ?

Daniel Elie : Le projet de restauration du Marché Hyppolite a démarré dès le lendemain de l'incendie du 29 juin 2008 qui emporta la partie nord de l'édifice. Les techniciens de l'ISPAN se sont, en effet, mis au travail dès le 30 mai en effectuant un premier bilan sommaire des dégâts causés par le sinistre. Les mesures conservatoires d'usage à prendre furent décrites dans un document qui permit d'établir dans les jours qui suivirent un budget d'intervention. Ces interventions se résument en une protection périphérique du site, un relevé topographique et architectural du monument historique, l'inventaire des pièces métalliques de la partie nord, leur récupération et leur entreposage en un lieu sûr. Ce document prévoyait également le coût des études préliminaires de la restauration de l'édifice. Ce dossier fut adressé au Ministère de l'Economie et des Finances pour les suites nécessaires. L'ISPAN entreprit immédiatement, vu l'urgence, la construction d'un mur de clôture de 2,40 m de haut qui devait aider grandement à la sécurisation des débris métalliques, livrés à la convoitise

de pillards de toutes sortes. Grâce au financement obtenu du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, l'ISPAN contracta la firme GJ Consultants pour effectuer un relevé précis de la halle sud et du pavillon central. Ce relevé architectural très complet, fut réalisé suivant les méthodes traditionnelles et par station totale numérisée pour le relevé topographique. Ce travail, qui fut accompagné d'un relevé photographique complet a permis une plus grande compréhension de l'édifice et de ses parties constructives. Ce document de base, d'une extrême importance, devait accompagner les travaux durant toute la durée du chantier.

Ces réflexions et travaux suivaient leur cours, lorsque j'ai eu, au courant du mois de juillet 2009, une entrevue avec M. Denis O'Brien propriétaire de la firme de téléphonie cellulaire DIGICEL, en présence de l'architecte John McAslan. A cette réunion tenue à l'Hôtel Montana de Port-au-Prince, M. Denis O'Brien, pris connaissance de l'existence du Marché Hyppolite par le biais du numéro 2 du BULLETIN DE l'ISPAN (BI-2, 1er juillet 2009) que lui communiqua M. McAslan et dont l'article principal titrait : « Le Marché Hyppolite, un an déjà ». Immédiatement et sans avoir visité le site (ce qu'il ne fera qu'après le séisme du 12 janvier 2010), M. O'Brien décida de financer de ses propres fonds la restauration intégrale de l'édifice. Il avait tout de suite compris, à la lecture de l'article du BULLETIN, l'importance symbolique du Marché Hyppolite pour la capitale haïtienne et pour ses habitants.

Les dégâts causés par le tremblement de terre sur l'édifice ne feront que renforcer sa détermination de financer ce projet.

Cette donation privée se mit en branle et les études techniques débutèrent avec la firme d'ar-



• Les techniciens de la firme GJ Consultants effectuant le relevé architectural du Marché Hyppolite

chitecture John McAslan + Partners, choisie par la DIGICEL. Ce choix fut approuvé par la Direction générale de l'ISPAN.

Le projet étudié par John McAslan + Partners selon le parti retenu par l'ISPAN fut présenté au début du mois de février 2010, accompagné d'une maquette, en présence de Monsieur le Maire de Port-au-Prince, M. Jean-Yves Jason et de M. Denis O'Brien. C'est au cours de ce séjour que M. O'Brien visita pour la première fois le Marché Hyppolite.

Les chantiers débutèrent le 22 février 2010...

C. A. : La restauration de tout monument historique doit se faire à l'identique. Qu'en est-il du Marché Hyppolite ?

D. E. : Dès les lendemains de l'incendie de mai 2008, l'ISPAN entrepris une large réflexion sur ce que serait la restauration de ce monument historique.

Après diverses consultations et recherches sur l'histoire du bâtiment, consultations fournies gracieusement par l'historien de la ville, M. Georges Corvington, l'ISPAN opta pour un parti architectural simple : restituer la halle nord en respectant la volumétrie, l'ordre et le vocabulaire de l'édifice tout en utilisant des pièces métalliques d'un design actuel. La halle sud serait, elle, restaurée à l'identique en utilisant les pièces métalliques récupérées de la halle nord détruite. Cette option permettrait d'appliquer à la lettre l'article 12 de la Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites (Charte de Venise,



• Le Marché Hyppolite après le séisme du 12 janvier 2010

1964) qui préconise que « les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire. » (Voir BI-13, 1er juin 2010)

Le parti architectural bien élaboré fut définitivement établi au courant du mois de décembre 2009, entre l'ISPAN, l'architecte de restauration, M. Philippe Châtelain, consultant pour l'ISPAN avec la collaboration de l'architecte John McAslan, partenaire, à l'époque, de l'ISPAN pour d'autres projets de préservation de biens culturels à travers Haïti, notamment au Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR), situé dans le Nord d'Haïti.

C. A. : Quelles étaient les principales difficultés pour que ce monument historique retrouve son intégrité et son utilité ?

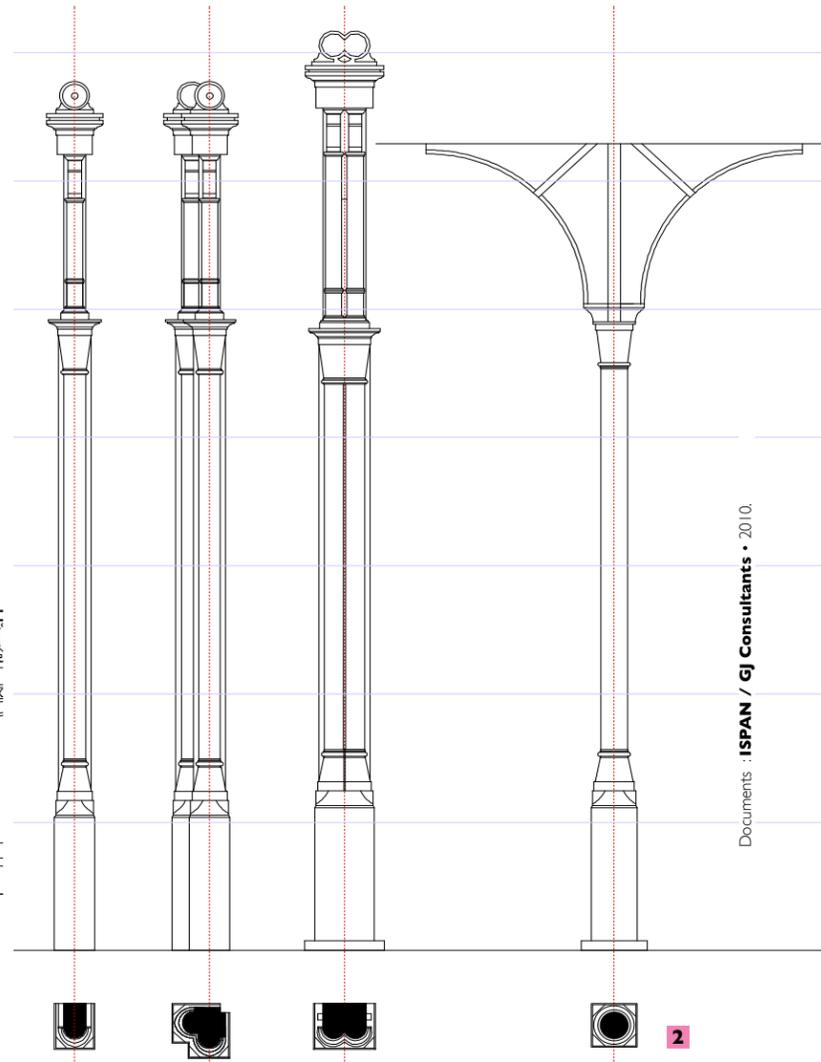


• Vue de la halle sud endommagée lors du séisme

D. E. : Le marché Hyppolite a subi de graves dommages lors de l'incendie de 2008 qui a détruit complètement sa halle nord. Après inventaire des pièces en fonte de cette partie détruite de l'édifice, l'ISPAN a pris le parti de récupérer celles qui pourraient servir à la restauration intégrale de la halle sud. Pour la reconstruction de la halle nord,

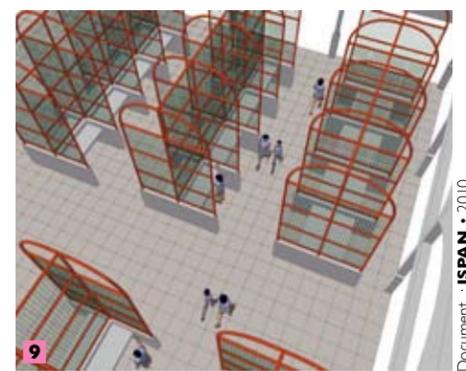
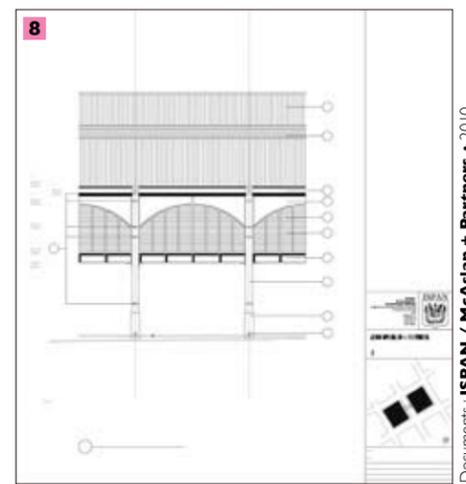
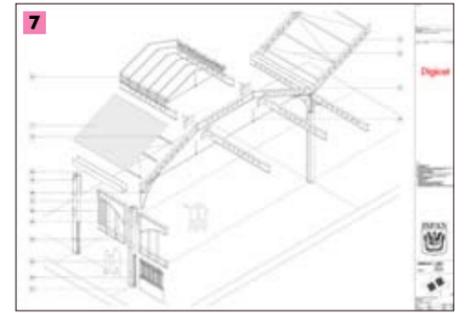
Le projet

- 1 : Façade est du Marché Hyppolite (Détail)
- 2 : Relevé des divers types de colonnes
- 3 : Elévation est
- 4 : Maquette de présentation
- 5 et 6 : Croquis de présentation
- 7 : Axonométrie de la halle nord
- 8 : Détail de la façade est de la halle nord
- 9 : Etables des marchands d'artisanat



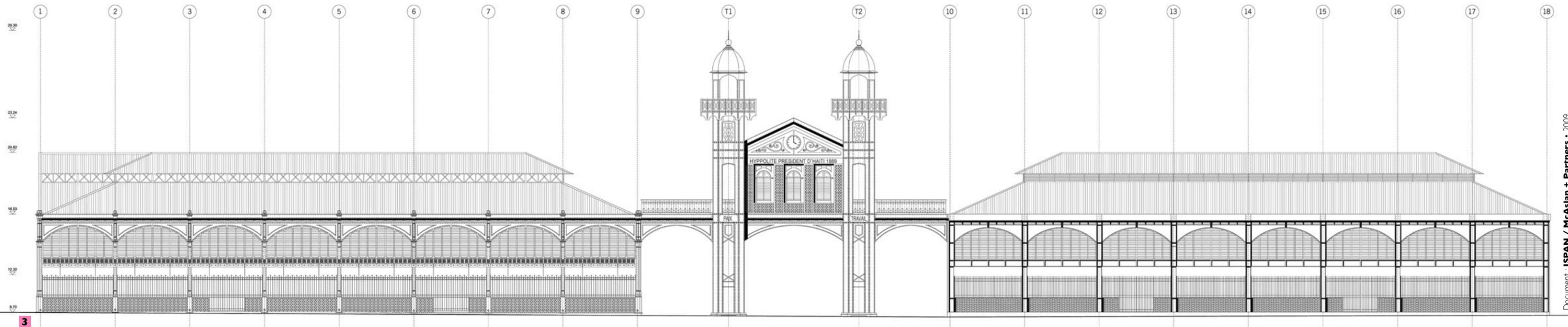
Documents : ISPAN / GJ Consultants • 2010.

Sc. : McAsian + Partners • 2010



Documents : ISPAN / McAsian + Partners • 2010

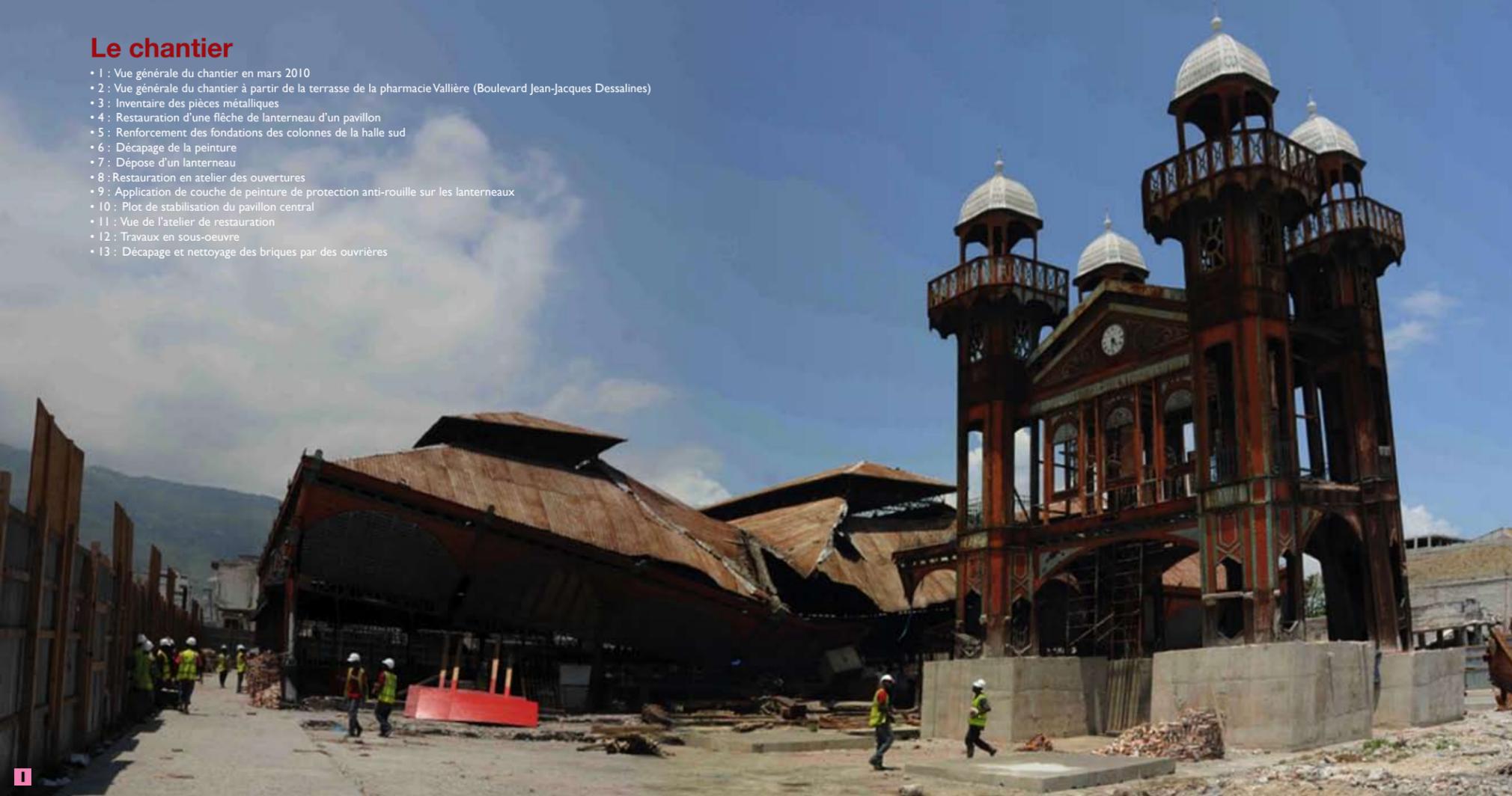
Document : ISPAN • 2010



Document : ISPAN / McAsian + Partners • 2009

Le chantier

- 1 : Vue générale du chantier en mars 2010
- 2 : Vue générale du chantier à partir de la terrasse de la pharmacie Vallière (Boulevard Jean-Jacques Dessalines)
- 3 : Inventaire des pièces métalliques
- 4 : Restauration d'une flèche de lanterneau d'un pavillon
- 5 : Renforcement des fondations des colonnes de la halle sud
- 6 : Décapage de la peinture
- 7 : Dépose d'un lanterneau
- 8 : Restauration en atelier des ouvertures
- 9 : Application de couche de peinture de protection anti-rouille sur les lanterneaux
- 10 : Plot de stabilisation du pavillon central
- 11 : Vue de l'atelier de restauration
- 12 : Travaux en sous-oeuvre
- 13 : Décapage et nettoyage des briques par des ouvrières



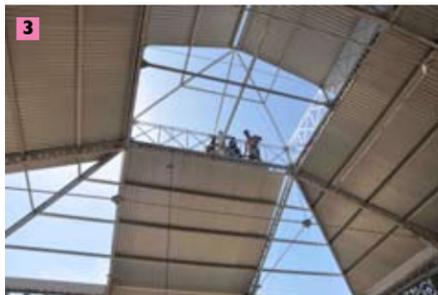
Photos : D. Elle/ISPAN • 2010.



1



2



3



4



5



6

- 1.: Vue générale du chantier, le 16 octobre 2010
- 2.: Montage de la halle nord
- 3.: Pose de la couverture de la halle nord
- 4.: Vue intérieure de la halle nord
- 5.: Structure restaurée de la passerelle reliant le pavillon central à la halle nord
- 6.: La structure de la halle sud restaurée

Photos: D. Elle/ISPAN • 2010

L'Institut a appliqué scrupuleusement l'article 9 de la Charte Internationale des Monuments historiques (Charte de Venise, 1964) qui stipule :
Article 9 : La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. Ainsi, la halle sud a été restaurée en respectant l'intégrité et l'authenticité du bâtiment et la halle nord,

reconstruite avec des matériaux contemporains selon les proportions et le langage architectural de la halle sud, en mettant en exergue la composition symétrique de l'ouvrage. Si je me permets de faire une comparaison, je citerais la toiture en bac d'aluminium ajoutée à la Batterie Coidavid de la Citadelle Henry pour protéger celle-ci des infiltrations d'eau de pluie. Ne pouvant déterminer avec précision la configuration de la toiture d'origine, l'ISPAN a opté dans ce cas pour une solution qui tout en s'intégrant formellement à l'ensemble ne cache pas qu'il s'agit d'une intervention contemporaine et fonctionnelle.

Pour l'utilité du Marché Hyppolite, là encore la charte de Venise nous a servi de référence :

Article 5 : La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ;

Il a paru évident que le marché devait conserver après restauration sa fonction traditionnelle, tout en subissant des adaptations indispensables. Bien sûr nous sommes très lucides de la situation du centre-ville de Port-au-Prince, particulièrement celle créée par la localisation du port et du marché de gros de la Croix-des-Bossales. Nous avons donc opté dans le sens de la Reconstruction de Port-au-Prince où, nous le souhaitons vivement, ces problèmes fondamentaux seront résolus et que ce centre-ville historique fonctionnera normalement, ses trottoirs-galeriers rendus à la circulation piétonne, sa densité abaissée par la relocalisation du port-marchand et du marché de gros de la Croix-des-Bossales, etc..

C. A. : Depuis quand le Marché Hyppolite a-t-il été déclaré patrimoine historique national ?

D. E. : Le Marché Hyppolite a été classé par Arrêté présidentiel en date du 11 mai 2010. C'est le 34ème monument historique de la République d'Haïti à recevoir cette haute distinction.

C. A. : Pourquoi a-t-on attendu si longtemps avant de déclarer le marché patrimoine national et de le restaurer alors que la dégradation ne date pas l'incendie de sa halle nord en 2008 ?

D. E. : L'inscription sur la liste du Patrimoine National est très délicate : notre système légal de protection du patrimoine date pour l'essentiel de 1941, sous la présidence de la République de Sténio Vincent. Longtemps avant la Charte de Venise... L'inscription sur la liste du Patrimoine National engage directement l'Etat, puisque le Patrimoine historique et culturel est un bien collectif. Sans un support légal moderne et adapté, il est dangereux de classer : l'exemple du centre historique du Cap-Haïtien, classé en 1995, nous en fournit la preuve. Dans sa stratégie de classement, l'ISPAN choisit, pour le moment et en attendant une base légale plus solide, de classer les monuments qui font l'objet d'une intervention ou d'un intérêt manifeste. Par ailleurs, le développement de l'Institut devrait accompagner celui d'un programme de classement. Nous sommes loin de ce cas de figure. L'ISPAN est toujours une très petite institution de l'Etat qui a une responsabilité énorme, avec un budget nominal extrêmement faible.

L'Etat a classé, en 1995, 33 monuments historiques et un centre historique sur la liste du Patrimoine National. Classer et ne pouvoir intervenir est dangereux et rend du même coup le concept très impopulaire. L'expérience conserve encore un goût amer : nous n'avons pas été en mesure de doter l'Institut des moyens nécessaires pour prendre en charge ces monuments historiques classés et pour accroître son autorité.

C. A. : Les travaux de restauration ont démarré en février dernier, dans le contexte post-séisme. Peut-on dire qu'ils s'inscrivent dans un cadre économique et culturel de la reconstruction ?

D. E. : Il est fortement symbolique de débiter la reconstruction de Port-au-Prince par la restauration d'un monument historique emblématique de la capitale d'Haïti, sévèrement endommagé par le séisme du 12 janvier 2010. Port-au-Prince possède un centre historique extrêmement riche et possède des caractéristiques urbaines et architecturales de très grandes valeurs culturelles, historiques, esthétiques et didactiques. Démarrer la reconstruction de Port-au-Prince par la restauration d'un monument historique veut crier haut et fort : « qui perd son passé, perd son futur ». Le futur de cette infrastructure doit se projeter résolument dans un avenir que nous aurons à définir pour le centre-ville et centre historique de Port-au-Prince. La restauration du Marché Hyppolyte, indiquant la voie, est en avance, j'espère, sur un temps pas trop lointain.

C. A. : Comment se sera géré ce marché ? Quelles seront les modalités de fonctionnement, d'occupation, compte tenu du mode de vie des marchés du secteur informel, de leur réalité sociale ?

D. E. : Le marché, bien municipal, sera géré par la Mairie, comme auparavant. Rien ne sera modifié à ce niveau. Cependant la Mairie compte moderniser cette gestion, la conformer aux normes modernes régissant les établissements de ce genre, ce avec la participation des marchands et des marchandes. Mais je vous invite à consulter les services compétents la Mairie pour de plus amples informations à ce sujet.

C. A. : Qu'en sera-t-il des premiers occupants du marché ?

D. E. : La Mairie de Port-au-Prince a mis en place bien avant l'incendie du marché un système de gestion efficace dans lequel toutes les marchandes sont répertoriées et leur place dans le bâtiment dûment assignée. Ainsi les occupants du marché seront les mêmes, sauf pour la section boucherie, où il a été décidé de les loger ailleurs pour des raisons de normes actuelles d'hygiène et de santé publique. Un nouveau local sera construit pour ces marchands avec toutes les normes sanitaires modernes.

C. A. : La couleur rouge, qui est dominante, répond-elle à une logique publicitaire de la compagnie, financière des travaux de restauration ?

D. E. : La couleur rouge orange appliquée sur le bâtiment restauré correspond à la dernière époque de coloris appliqué sur le bâtiment, avant l'incendie du 29 juin 2008. Mais en fait ce choix a demandé une solide documentation étayée d'analyse en laboratoire. La Lisa Oestreicher Architectural Paint Research (basée à Somerset, Royaume-Uni) contactée à cet effet, fit un rapport établissant

l'historique des couches de peinture appliqué sur le bâtiment depuis son érection en 1891. Les résultats ont été les suivants : A l'origine, le bâtiment avait été peint en orange avec des surlignages en vert. Puis à un certain moment de la durée, l'inverse s'est produit : le marché a été peint en vert foncé et surligné en orange. Ces couleurs ont été maintenues pendant un certain temps que nous n'avons pas pu mesurer. Cependant, dans nos recherches historiques, nous avons retrouvé une carte postale datant du début du XXème siècle qui montre bien que le marché, à cette époque, était peint en vert foncé. Cette carte postale est tirée d'une photographie en noir et blanc colorisée après impression, comme il était d'usage de le faire avant l'invention de la photographie en couleur. Puis le bâtiment revint à sa couleur initiale – en orange surligné de vert – jusqu'à l'incendie de 2008. Nous avons conclu qu'il fallait revenir à ce dernier coloriage, tel que nous le connaissions avant l'incendie et qui est de plus le coloriage d'origine.

C. A. : Etes-vous satisfait des travaux de restauration ?

D. E. : Le résultat final de la restauration du Marché Hyppolite est très satisfaisant : il a démontré, aux yeux de la population, ce qui est le plus important : un bâtiment historique peut « renaître de ces cendres », tel le Phénix (c'est d'ailleurs la devise de l'ISPAN). Et c'était là, justement, la gageure. Cette expérience démontre que la sauvegarde du Patrimoine est possible et utile. La restauration du marché Hyppolite doit catalyser un vaste mouvement de sauvegarde du centre historique de Port-au-Prince. La restauration du marché de Jacmel va suivre déjà de très près... Pour la maîtrise de l'ouvrage, il y a bien sûr eu quelques difficultés que l'on peut mettre sans risque sur le manque d'expérience et le court délai « symbolique » que nous nous sommes impartis avec la DIGICEL et M. Denis O'Brien, mécène du projet : il s'aurait fondamental, pour lancer ce mouvement, de réaliser ce projet en respectant la date butoir du 12 janvier 2011. Mais, tout compte fait, cela n'a que très faiblement altéré le résultat final. Que le bâtiment soit restitué à l'identique est utopique mais qu'il soit « fidèle à l'esprit de l'époque » c'est ce que, je pense que nous avons réussi à réaliser. La position de l'ISPAN n'est point nostalgique. Ce marché a été construit pour une ville d'à peine 70.000 habitants avec un esprit de « halles centrales », comme pour Paris à la même époque. Jusqu'au milieu du XXème siècle, le marché fonctionnait comme un marché de proximité pour tout ce grand village qu'était Port-au-Prince à l'époque. Depuis, les choses ont bien changé.

C. A. : Après le Marché Hyppolite, quels sont les autres projets de l'ISPAN ?

D. E. : Un protocole d'accord a été signé entre M. Edwin Zenny, Maire de Jacmel et Mme Joséphat Raymond de la Fondation Digicel, en vue de la restauration du Marché en Fer de Jacmel. L'ISPAN a commencé les études. Le bilan sanitaire de l'édifice a été réalisé et son relevé architectural et topographique terminé.

Nous travaillons actuellement sur la finalisation du dossier d'exécution et la planification du chantier. Ce dernier point est très délicat : le marché est actuellement en service et le chantier causera une

• Une des quatre tours supportant le pavillon central (restaurée)



Photo: D. Elle/ISPAN • 2010

forte perturbation dans le fonctionnement de la ville de Jacmel.

C. A. : Quid du coût des travaux, de leur durée, du personnel ?

D. E. : Le chantier du Marché Hyppolite a démarré le 22 mars 2010 et s'achèvera le 11 janvier 2011. Il a coûté environ dix millions de dollars américains, auxquels il faut ajouter les G 2.567.500,00 octroyés par le Ministère de l'Economie et de Finances à travers le Ministère de la Culture et de la Communication, pour les mesures conservatoires, l'étude de l'avant-projet et les relevés architecturaux et topographiques. Le chantier a employé la main-d'œuvre haïtienne à tous les postes où il était possible. A certains moments, nous avons atteint des pointes de 500 à 750 ouvriers travaillant au chantier. Je dois préciser qu'à partir du 2 octobre 2010, le chantier a fonctionné 24 heures par jour et sept jours par semaine. C'était le seul moyen de respecter le délai du 11 janvier 2011 que nous étions fixés. Pour le personnel technique, le chantier a été dirigé d'une main de maître par l'ingénieur Georges Howard, véritable chef d'orchestre des différents corps de métier impliqués dans cet ouvrage. La supervision a été assurée par les techniciens de l'ISPAN, Elsoit Colas et Dorphy Léonard, tous deux ingénieurs spécialisés en conservation de biens culturels et la firme IDCO,

contractés par l'ISPAN et également par Pauline Lee pour la McAslan + Partners. Pour la structure métallique de la halle nord, la firme américaine Hellmark Steel des Etats-Unis d'Amérique a été chargée de la fabrication et du montage des 317 tonnes d'acier utilisés pour son érection. Le béton de gros-œuvre (environ 500 m³) a été fourni par la firme GDG de l'ingénieur Michaël Gay. La restauration des pièces métalliques de la halle sud et les travaux de ferronnerie ont été confiés aux ateliers Art et Ambiance, dirigés par l'ingénieur Dimitri Craan, l'architecte Eveline Craan et le plasticien Philippe Dodard et bien d'autres encore ont contribué à la réussite de cette restauration. Il faut également signaler l'important rôle de facilitateur qu'à tenu Maarten Boute, directeur de la Digicel-Haïti, durant toute la durée de cette ambitieuse entreprise et le support permanent à toutes les activités liées au projet de M. Augustin Jeune, directeur du marché. À tous les professionnels, techniciens, ouvriers, manœuvres qui ont travaillé à la réalisation de ce travail colossal, l'ISPAN exprime ses remerciements et sa profonde gratitude.

Interview réalisée par Chenald Augustin



Casting d'un chantier

Organisation générale du chantier :

- Digicel
- George Howard, ingénieur en chef

Design, supervision architecturale et technique :

- ISPAN
- Daniel Elie
- Dorphy Léonard
- Elsoit Colas

Design, supervision architecturale :

- John McAslan+ Partners
- Pauline Nee

Supervision architecturale et technique :

- IDCO
- Françoise Behrmann
- Franck Germain

Restauration et travaux de ferronnerie :

- Ateliers "Arts and Ambiance"
- Dimitri Craan
- Eveline Craan
- Philippe Dodard

Béton :

- GDG
- Michael Gay

Travaux de maçonnerie :

- EXECO
- Laurent René

Peinture et travaux de ferronnerie :

- PANESUS
- Gilbert Hyppolite
- Randall Toussaint

Structure métallique :

- ADG
- Aamer Islam

Structure métallique :

- Helmark Steel
- John O'Brien

Implantation et vérification des mesures :

- GEOMETREX
- Ehrlich Jacques

Panneaux solaires :

- Coronado Homes - Solar Division
- Denis Mee

Ingénierie et support à la gestion :

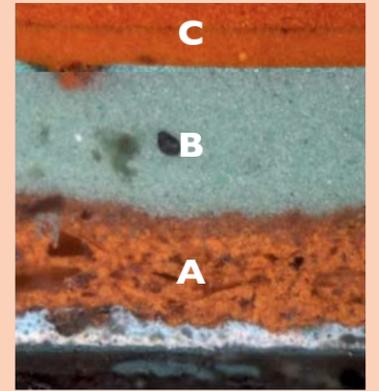
- EDS
- Peter Kerrigan

Génie électrique :

- BDS Engineering
- Graham Shaw

Sécurité et logistique :

- Mairie de Port-au-Prince
- Augustin Jeune



Des goûts et des couleurs...

Des analyses effectuées par le laboratoire spécialisé Lisa Oestreicher Architectural Paint Research (Somerset, Royaume-Uni) ont permis de restituer l'historique des couleurs appliquées à l'édifice au cours de son histoire. Cette microphotographie d'un prélèvement effectué sur une des colonnes de fonte de la façade a été réalisée sous lumière incidente à 400 x d'agrandissement. Elle présente, en coupe, les coloris successifs ayant revêtu le bâtiment de ses origines à nos jours. Ainsi, à l'origine, les colonnes, les poutres et les arches étaient peintes d'un rouge-orange foncé (A). Par la suite, fut appliquée la couleur vert foncé (B) pour revenir, par la suite, à la couleur initiale (C). Elle confirme les couleurs de la carte postale publiée au début du siècle dernier (Voir photo). Les couleurs choisies pour la restauration sont les plus proches de celle d'origine. Pour l'extérieur : le Cayenne No 6881 et le Cape Verde No 6482, de la marque Sherwing Williams. Pour accroître la luminosité à l'intérieur du bâtiment le Passive No 7064, gris pâle, de la marque Sherwing Williams a été retenu.



Photo : D. Elie/ISPAN • 2007



• Le Marché-en-Fer de Jacmel

Marché-en-Fer de Jacmel, bilan sanitaire et relevé architectural

Suite au protocole d'accord signé le 14 septembre 2010 entre la Mairie de la ville de Jacmel et la Fondation Digicel (voir BI-17, 1er octobre 2010), portant sur la restauration du Marché-en-Fer de Jacmel, l'ISPAN a procédé au relevé architectural complet du Marché municipal de la ville de Jacmel. Cet document de base à tout projet de restauration précède les études architecturales.

Ce relevé a été réalisé Jean-Christophe Grosso, spécialiste en structures en fer et fonte du XIX^{ème} siècle, délégué par la firme belge NORIA et contracté par le bureau JB Millet Architectes, responsable de l'étude architecturale du projet de restauration.

Jean-Christophe Grosso a fait ses études d'ingénieur civil à l'école des Métiers du Bâtiment de Felletin (Creuse, France) et est diplômé de l'École d'Architecture de Paris-Nanterre et de Paris-Belleville. En 2002, il obtient le grade d'architecte «Diplômé par le Gouvernement» (DPLG) de Villes et Territoires. M. Grosso a une très large expérience de constructions métalliques au sein de l'association NORIA au Maroc, au Bénin, en République Dominicaine et en Haïti. Il a entre autre collaboré à l'agence d'architecture de Tadao Ando à Osaka (Japon) et au bureau d'étude de l'architecte espagnol Santiago Calatrava Valls à Paris.

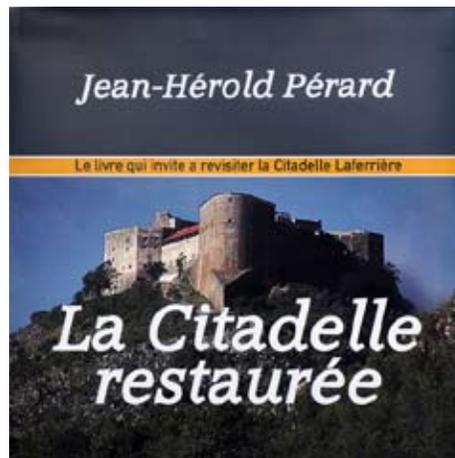
L'ingénieur Grosso fut assisté pour ce relevé du Marché-en-Fer de Jacmel par les jeunes étudiants de l'Atelier-Ecole de Restauration de Jacmel (projet ISPAN/MCC/AECID), qui ont profité de son expérience. M. Grosso a également établi le bilan sanitaire de l'édifice et a conçu la méthodologie de son chantier de restauration. Ces études et relevés furent réalisés du 1er au 5 décembre 2010 et furent complétés par un relevé topographique en station totale.

Un restaurateur témoin

L'ingénieur Jean-Hérolde Pérard a publié à la fin de l'année 2010 un intéressant ouvrage sur les travaux de restauration de la Citadelle Henry, entrepris dans les années 1980 par l'ISPAN et l'UNESCO. Ces travaux

Le BULLETIN DE L'ISPAN No 20 a été réalisé par :
• Philippe Châtelain, Daniel Elie, pour la documentation et la rédaction des textes;
• Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;
• Pascale René, Monique Rocourt-Martinez et Guerda Romain pour la relecture et les corrections;
• Daniel Elie et Antonio Bruno pour les photographies;
La direction et la distribution du BULLETIN sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN.

auxquels l'auteur a participé ont consisté essentiellement à la mise hors d'eau du monument historique. Cet ouvrage comble une lacune : la communication au grand public d'un témoignage technique, précis et concis sur ces immenses travaux de la restauration de ce monument historique qui ont été réalisés sous la direction de l'Architecte Albert Mangonès et de Mme Gisèle Hyvert, conseillère technique de l'UNESCO.



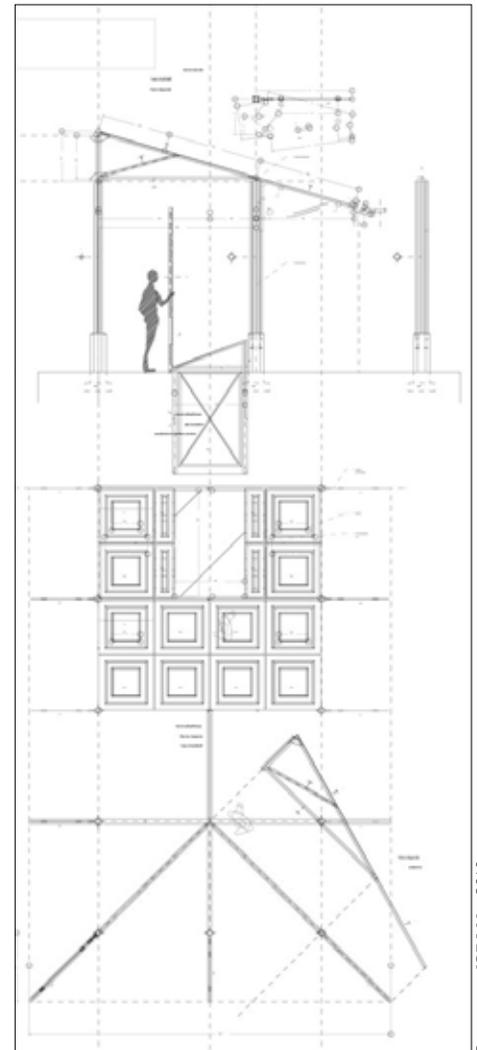
• Couverture du livre de l'ingénieur Pérard

«Jean-Hérolde Pérard après avoir bouclé ses études de génie civil en Haïti fait un perfectionnement en béton et structure au Centre expérimental de Recherche pour le Bâtiment et les Travaux public (CEBTP) et se spécialise en étanchéité des toitures terrasses et maisons en bois au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) en France.

Plus tard, il rentre dans le programme de maîtrise de Howard University. Ensuite, il parachève sa formation par la pathologie des constructions à l'Instituto ai Beni Culturali à Venise en Italie.

La restauration de l'allée principale du Palais Sans-Souci, la construction de forme de pentes pour les travaux de mise hors d'eau de la Citadelle Henry, la réalisation des calculs de structure pour les travaux de restauration, la construction de la route Milot-Citadelle, sont parmi les principales réalisations de l'ingénieur de monuments Jean-Hérolde Pérard», nous précise le cinéaste haïtien Kendy Verilus, dans sa présentation de l'ouvrage.

Un témoignage *in media res* de la magnifique épopée que fut de la sauvegarde de la Citadelle Henry !



• Epures de charpente et des faux plafonds du Marché-en-Fer de Jacmel

Document : ISPAN • 2010

Le BULLETIN DE L'ISPAN change de présentation : il paraîtra désormais, à partir du présent numéro (BI-20), en double page. Cette idée répond à une demande de nos abonné(e)s qui n'ont, sans cesse, par courrier électronique, suggéré l'impression sur papier d'une compilation des numéros du BULLETIN. Pour une édition « en dur », sur laquelle l'équipe du BULLETIN s'est déjà mise à la tâche, les dix-neuf premiers numéros seront complètement remaniés, reformats et réédités en double page. Cette nouvelle présentation convient par ailleurs parfaitement : elle permettra à nos lecteurs de jouir plus amplement des photographies panoramiques et facilitera la présentation des cartes et des plans souvent contraints aux dimensions limitées qu'offre la présentation en simple page. Elle suscitera, en outre, une composition encore plus dynamique des pages du Bulletin. Enfin, cette présentation en double page impliquera de numéros de 8, de 12 ou de 16 pages.

Service de la Promotion / ISPAN